



COURTIER

BAYVET BASSET

25 PLACE DE LA MADELEINE
75008 PARIS

Tél : 01 42 93 39 72

Fax : 01 43 87 54 65

Portefeuille : 0204727384

STE FUN BALL COLORS
5 A RUE MACAIRE
25 PLACE DE LA MADELEINE
97414 ENTRE DEUX FR

Vos références :

Contrat n° 10335785404

Client n° 0648209720

AXA France IARD, atteste que :

**STE FUN BALL COLORS
5 A RUE MACAIRE
25 PLACE DE LA MADELEINE
97414 ENTRE DEUX**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N°10335785404** ayant pris effet le **01/05/2023** et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice des activités garanties, à savoir :

Exploitation d'un site de Paint ball en extérieur et GelBlast (pistolet à billes d'eau)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 11 septembre 2024

Pour la société :

1.D052620231123

Montants des garanties

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
<p>1/ TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS CONFONDUS (autres que ceux visés aux 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-après)</p> <p><u>DONT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DOMMAGES CORPORELS • DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS CONFONDUS 	<p>7.000.000 € par sinistre</p> <p>7.000.000 € par sinistre</p> <p>1.200.000 € par sinistre</p>
<p>3/ ATTEINTE ACCIDENTELLE A L'ENVIRONNEMENT (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)</p>	<p>750.000 € par année d'assurance</p>
<p>4/ DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (article 3.2 des conditions générales)</p>	<p>150 000 € par année d'assurance</p>
<p>5/ DOMMAGES AUX BIENS CONFIES</p>	<p>50.000 € par sinistre</p>

AXA France IARD SA